

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le présent rapport porte sur le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2019.

Au niveau de la section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 40 346,65 €.

Après prise en compte de l'excédent reporté (8 906 774,29 €), le résultat de clôture présente un excédent de 8 866 427,64 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
110 470,06	70 123,41	- 40 346,65	Résultat de l'exercice
	8 906 774,29	8 906 774,29	Reprise du résultat reporté
110 470,06	8 976 897,70	8 866 427,64	Résultat de clôture

Au niveau de la section d'investissement :

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 40 663,70 €.

Après prise en compte de l'excédent reporté (960 938,06 €), le résultat de clôture présente un excédent de 920 274,36 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
157 091,14	116 427,44	- 40 663,70	Résultat de l'exercice
	960 938,06	960 938,06	Reprise du résultat reporté
157 091,14	1 077 365,50	920 274,36	Résultat de clôture

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement ;
- d'arrêter les résultats de clôture de l'exercice 2019 comme suit :
 - en section de fonctionnement :
 - résultat de l'exercice : déficit de 40 346,65 €,
 - résultat de clôture : excédent de 8 866 427,64 € ;
 - en section d'investissement :
 - résultat de l'exercice : déficit de 40 663,70 €,
 - résultat de clôture : excédent de 920 274,36 € ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019
 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

ANNEXE DETAILLEE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Le tableau présenté ci-après par chapitre fait apparaître les réalisations de l'année (titres et mandats émis) :

Recettes	budget	Réalisé
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	600 000,00	31 997,41
Recettes réelles	600 000,00	31 997,41
042 - Opérations d'ordre - Transferts entre sections	40 000,00	38 126,00
Recettes d'ordre	40 000,00	38 126,00
Recettes de l'exercice	640 000,00	70 123,41
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 906 774,29	8 906 774,29
Total Recettes	9 546 774,29	8 976 897,70

Les recettes sont constituées des reversements de surtaxe effectués par le délégataire. Ces reversements concernent divers restes à recouvrer antérieurs à 2018, le solde du premier semestre de 2018, l'acompte de 80% du second semestre 2018 et l'acompte de 80% du premier semestre 2019.

Du fait du transfert de la compétence assainissement au TCO à compter du 01/01/2020, il convient de préciser qu'il s'agit du dernier exercice comptable du budget annexe.

Les procédures de clôture avant transfert ne prévoient pas la mise en œuvre des rattachements de charges et de produits à l'exercice. Or les soldes de surtaxe concernant 2019 et divers reliquats sur les exercices antérieurs sont appelés à être reversés par le fermier en 2020, soit après la mise en œuvre du transfert.

Ces recettes, qui sont de l'ordre de 472 400 €, n'ont ainsi pas été pris en compte dans le résultat de l'exercice qui se trouve donc minoré par l'absence de rattachement.

A défaut d'avoir été pris en compte dans le résultat 2019, elles seront enregistrées au budget principal, en recettes exceptionnelles, au moment des versements. Ces recettes correspondent en effet à des facturations échues au 31/12/2019 mais non encore reversées au budget de l'assainissement, au moment de la clôture définitive du budget annexe.

Dépenses	Budget	Réalisé
011 - Charges à caractère général	881 472,99	4 573,18
012 - Charges de personnel	30 000,00	22 654,70
67 - Charges exceptionnelles	500 000,00	-
Dépenses réelles	1 411 472,99	27 227,88
042 - Opérations d'ordre -Transferts entre sections	180 000,00	83 242,18
Dépenses d'ordre	180 000,00	83 242,18
Dépenses de l'exercice	1 591 472,99	110 470,06
023 - Virement a la section d'investissement	7 955 301,30	-
Total Dépenses	9 546 774,29	110 470,06

Les charges sont constituées de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur le suivi de la DSP et des frais de gestion administrative du service (affaire 2018/036).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Le tableau présenté ci-après par chapitres fait apparaître les réalisations de l'année (mandats et titres émis) :

Chapitres en dépenses	Budget	Mandaté
20 – Immobilisations incorporelles	1 139 519,35	31 498,91
21 – Immobilisations corporelles	4 985 306,59	70 873,60
23 – Immobilisations en cours	3 000 000,00	0,00
Dépenses réelles	9 124 825,94	102 372,51
040 - Transferts entre sections	40 000,00	38 126,00
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00	16 592,63
Dépenses d'ordre	100 000,00	54 718,63
Dépenses de l'exercice	9 224 825,94	157 091,14

Chapitres en recettes	Budget	Titré
27 – Autres immobilisations financières	68 586,58	16 592,63
Recettes réelles	68 586,58	16 592,63
040 - Transferts entre sections	180 000,00	83 242,18
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00	16 592,63
Recettes d'ordre	240 000,00	99 834,81
Recettes de l'exercice	308 586,58	116 427,44
001 – Résultat d'investissement reporté	960 938,06	960 938,06
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 955 301,30	
Total Recettes	9 224 825,94	1 077 365,50

L'exercice est marqué en investissement par la poursuite des travaux sur les réseaux. Les dépenses concernent notamment la pose de débimètres (Secteur Cœur Saignant, rue Eliard Laude), la réhabilitation des canalisations gravitaires sur le secteur RN7 / chemin de la liberté, la reprise des réseaux sur le secteur de la ZAC Mascareignes et les études de maîtrise d'œuvre qui y sont liées.

Le total des réalisations est de 102 372,51 €.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les amortissements représentent un montant de 83 242,18 €. Ils sont imputés au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement et au chapitre 040 en recettes d'investissement.

Les quotes-parts de subventions d'investissement transférées en fonctionnement représentent un montant de 38 126 €. On les retrouve en dépenses d'investissement au chapitre 040 et en recettes de fonctionnement, au chapitre 042.

Le chapitre 041 concerne le traitement de la TVA. Avec un montant de 16 592,63 € en dépenses comme en recettes, il est budgétairement neutre (pas d'incidence sur le résultat).

LES RESULTATS

En section de fonctionnement :

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
110 470,06	70 123,41	- 40 346,65	Résultat de l'exercice
	8 906 774,29	8 906 774,29	Reprise du résultat reporté
110 470,06	8 976 897,70	8 866 427,64	Résultat définitif de clôture

Comme indiqué précédemment, le résultat de l'exercice se trouve exceptionnellement minoré du fait de l'absence de rattachement des soldes de surtaxe échue au 31/12/2019, pour un montant de 472 400 €. Ces soldes seront perçues sur le budget principal de la ville, en recettes exceptionnelles, au fur et à mesure des reversements effectués par le délégataire.

En section d'investissement :

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
157 091,14	116 427,44	- 40 663,70	Résultat de l'exercice
	960 938,06	960 938,06	Reprise du résultat reporté
157 091,14	1 077 365,	920 274,36	Résultat de clôture

Les procédures de clôture avant le transfert ne prennent pas en compte de restes à réaliser dans le résultat. Les marchés et les soldes de subventions à percevoir sur les opérations en cours sont automatiquement transférés au Territoire de la Côte Ouest au 01/01/2020. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes. La liste des engagements en dépenses est présentée en annexe.

L'affectation du résultat

La loi NOTRe n° 2015- 991 du 7 août 2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, aux communautés d'agglomération, au 1er janvier 2020. Le service annexe de l'assainissement est ainsi transféré au TCO, à compter de cette date.

L'exercice 2019 constitue le dernier exercice géré par la collectivité ; les résultats de fonctionnement et d'investissement du budget annexe sont agrégés au niveau des comptes dédiés, au niveau du budget principal, avant la dissolution du budget annexe.

L'affectation du résultat interviendra ainsi de manière globalisée, après consolidation des résultats du budget principal et des budgets annexes qui font l'objet du transfert de compétences au 1^{er} janvier 2020.

ANNEXE
 Budget Assainissement - Restes à réaliser au 31/12/2019

Libellé	Solde eng.	Libellé tiers
MO - AMELIORAT° DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	41 503,43	ARTELIA VILLE ET TRANSPORT
SECURISAT° DESABORDS DU COLLEGE ALBIUS ET LYCEE LEPERVANCHE	46 359,88	GTOI - INDUSTRIES
RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU EAUX USÉES RUE CHARDIN	34 172,08	SBTPC
REHABILITATION DU RESEAU EU RUE DE BORDEAUX	3 652,33	SBTPC
MISE AUX NORMES VRD - TRVX DE REHABILITAT° RUES DE TOULOUSE / ST PAUL	1 469,52	SBTPC
EXTENSION RESEAU EU ET RACCORDEMENT N°11 RUE LAMARTINE	6 527,48	VEOLIA EAU - COMPAGNIE
TRAVAUX D'EXTENS° RUE OLIVIER POULOT	2 833,77	RUNEO
EXTENSION RESEAU EU IMPASSE MARCEL CACHIN	2 521,47	RUNEO
EXTENSION RESEAU EU RUE RENE MICHEL ANGLE RUE CHANOINE MURAT	6 925,02	RUNEO
EXTENSION RESEAU EAUX USEES AVENUE R MONDON	10 827,67	RUNEO
EXTENSION RESEAU EAUX USEES RUE GENERAL DE GAULLE	11 288,37	RUNEO
REPRISE DE RACCORDEMENT RUE J DUCLOS INTERSECTION ROUTE DU SACRE COEUR	15 747,30	RUNEO
RACCORDEMENT RUE DU STADE ANGLE RUE A SUAREZ	38 722,23	RUNEO
BRANCHEMENT EU VOIE LIAISON PORTUAIRE EST - TOILETTES PUBLIQUES LITTORAL NORD	23 066,92	RUNEO
REMPACEMENT DE TAMPONS 850 - RUE FRANTZ MEHRING	20 395,27	RUNEO
REHABILITATION DES CANALISATIONS GRAVITAIRES - RN7 ET CHEMIN DE LA LIBERTE	10 714,38	ANTEA
REHABILITATION DES CANALISATIONS GRAVITAIRES - RN7 ET CHEMIN DE LA LIBERTE	3 526,25	IRH INGENIEUR CONSEIL
REHABILITATION DES CANALISATIONS GRAVITAIRES - RN7 ET CHEMIN DE LA LIBERTE - CSPTS	3 414,68	IMPULSION INGENIERIE
	283 668,05	